

Pour souscrire c'est très simple :

Ouvrez vite ce dépliant

A l'intérieur, vous y trouverez une demande de souscription qu'il vous suffira de remplir et de renvoyer à votre Agent Général Gan Assurances.

Dès réception de votre paiement,

vous recevrez une attestation au nom de chaque enfant à remettre au chef d'établissement.

**Vous êtes déjà client
Gan Habitat ?
Bénéficiez d'un tarif
préférentiel sur l'assurance
scolaire de vos enfants.**

**> Pour en savoir plus,
contactez votre Agent Général
Gan Assurances.**



Votre Agent Général Gan Assurances est un interlocuteur privilégié qui vous guide dans toutes vos démarches d'assurance.

Véritable professionnel, il vous indiquera comment garantir vos biens et protéger vos proches. Pensez à prendre contact avec lui pour trouver des solutions en matière de :

- Automobile
- Retraite
- Prévoyance (décès, incapacité de travail, invalidité)
- Complémentaire santé
- Epargne/Placement



Direction Développement - Réf 23151 (07/08) - Document non contractuel - NEW ACT Paris 16^e
Crédits Photo : Focalla, Photo Alto - Imprimeur : xxxx

Assurance scolaire



L'assurance de votre enfant :

> à la maternelle

Premières chutes dans la cour de l'école, accidents à la maison...

Les frais médicaux et pharmaceutiques sont pris en charge par Gan Assurances en complément de la Sécurité Sociale et de votre complémentaire santé.

> en primaire

De plus en plus autonome, il part pour la première fois en classe verte, en classe de neige...

Où qu'il soit, votre enfant est assuré.

> au collège

Le temps de l'adolescence et des premiers défis... Sa scolarité est interrompue à la suite d'un accident ?

L'aide pédagogique prévue au contrat permet à votre enfant de retrouver son niveau en suivant des cours particuliers même pendant les vacances.

> au lycée et à l'université

C'est le début des stages en entreprise.

Dans le cadre de la responsabilité civile, les éventuels dommages matériels occasionnés par votre enfant sont indemnisés par Gan Assurances lors d'un stage effectué en entreprise.

Votre Agent Général

Gan Assurances IARD
Compagnie française d'assurances et de réassurances Incendie, Accidents et Risques Divers
Entreprise régie par le Code des Assurances - Société Anonyme au capital de 109.817.739 euros (entièrement versé)
Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75383 Paris Cedex 08 - Tél. : 01 44 56 77 77 - 542 063 797 R.C.S. Paris - APE : 6512Z
Immeuble Michelet - 4-8, cours Michelet - 92082 Paris-La Défense - Tél. : 01 70 94 20 00
Direction des Relations Consommateurs - Gan Assurances IARD
Immeuble Michelet - 4-8, cours Michelet - 92082 Paris-La Défense
Tél. : 01 70 94 21 02 - Fax : 01 70 94 42 67 - E-mail : svpclient@gan.fr
www.ganassurances.fr

“ Protégez
vos enfants
24h/24 ”



Avec l'Assurance Scolaire Gan Assurances,

voire enfant est protégé 24 h/24
qu'il soit victime ou responsable d'un accident

> Au cours de la vie scolaire

Sur le trajet, en récréation, en classe de neige, de mer, mais aussi en séjour linguistique ou stage en entreprise.

> Au cours de la vie extra scolaire

En toutes circonstances, à la maison, en vacances, lors de ses loisirs, ses sorties avec les copains.

	Formule A	Formule B
Cotisation annuelle TTC par enfant : jusqu'au 2 ^{ème} enfant à partir du 3 ^{ème} enfant	16 € 10 €	24 € 16 €
	Montant des garanties	
Responsabilité civile		
• Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs dont :	8 800 000 €	8 800 000 €
- dommages matériels et immatériels consécutifs	1 350 000 €	1 350 000 €
- dommages matériels aux biens de l'entreprise dans laquelle l'assuré effectue un stage	70 000 €	70 000 €
Protection juridique recours en cas de dommages subis	15 500 €	15 500 €
Indemnités contractuelles		
• Capital décès	3 200 €	3 200 €
• Invalidité selon barème progressif :		
- de 0 à 40 % (capitaux x taux d'infirmité)	42 000 €	60 000 €
- de 41 à 66 % (capitaux x taux d'infirmité)	70 000 €	100 000 €
- de 67 à 100 % (capitaux x taux d'infirmité)	140 000 €	200 000 €
Franchise atteinte : 5 % en cas d'accident et 10 % en cas de poliomyélite et méningite		
• Frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux, d'hospitalisation (y compris transport) par année d'assurance	5 000 €	10 000 €
• Perte ou bris de lunettes et lentilles	150 €	300 €
• Perte ou bris d'appareil d'orthodontie	250 €	400 €
• Perte ou bris de prothèse (hors dentaire)	400 €	700 €
• Frais de prothèse dentaire (par dent)	350 €	700 €
• Frais de recherche et de sauvetage	8 000 €	8 000 €
• Frais de retour à domicile de l'enfant accidenté	1 000 €	1 500 €
• Frais de conduite à l'école	15 € / jour (maxi 450 €)	25 € / jour (maxi 750 €)
• Frais de garde à domicile ou de déplacement d'un proche	25 € / jour (maxi 375 €)	25 € / jour (maxi 375 €)
• Remise à niveau scolaire (franchise 30 jours, 6 mois maxi) : par mois maximum	300 € 1800 €	400 € 2 400 €
• Soutien psychologique en cas d'agression ou racket (par événement)	200 €	250 €
• Dommages accidentels en cas de collision sur la voie publique ou de chute	800 €	1 600 €
• Vol avec agression / acte de racket	100 €	200 €

Principale exclusion :

Les dommages résultant de la participation à des compétitions sportives nationales et internationales ne sont pas pris en charge.

Formule A ou Formule B

Pour souscrire, c'est très simple...

➔ Choisissez votre formule et remplissez soigneusement la demande de souscription Assurance Scolaire.

Exemple :

Vous avez 3 enfants et vous avez choisi la **Formule A**

Premier enfant		16 €
Deuxième enfant	+	16 €
Troisième enfant	+	10 €
Total TTC de la cotisation	=	36 €

➔ Etablissez un chèque du montant total

de la cotisation à l'ordre de votre Agent Général. Détachez votre demande de souscription et glissez-la avec votre règlement dans une enveloppe timbrée à l'adresse de votre Agent Général.

➔ Dès réception, vous recevrez une attestation

au nom de chaque enfant, à remettre au chef d'établissement.

Demande de souscription Assurance Scolaire

	COTISATION TTC / AN / ENFANT	
	Formule A	Formule B
Jusqu'au 2 ^{ème} enfant	16 €	24 €
A partir du 3 ^{ème} enfant	10 €	16 €

Choisissez votre formule

(identique pour tous vos enfants)

A ou **B**

Année scolaire 200_ • 200_

Premier enfant €

Nom :

Prénom : Né(e) le :

..... +

Deuxième enfant €

Nom :

Prénom : Né(e) le :

..... +

Troisième enfant €

Nom :

Prénom : Né(e) le :

..... +

Quatrième enfant €

Nom :

Prénom : Né(e) le :

..... +

TOTAL DE LA COTISATION T.T.C. €

Je soussigné(e) :

(nom et prénom du père, de la mère ou du représentant légal)

Adresse : N° Rue :

Ville :

Code Postal : Tél. :

Demande à souscrire le contrat ASSURANCE SCOLAIRE GAN ASSURANCES pour mon ou mes enfants désignés ci-dessus, selon la formule que j'ai choisie, pour l'année scolaire 200 / 200

Je règle par chèque le montant total de la cotisation.

Fait à, le

Signature :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....